

Mieux gérer son troupeau avec SELSO



1 groupe bovins – 1 groupe ovins
Pour les dates et les lieux, contacter
le Service Formation au 05 65 23 22 13

de 9h30 à 17h30



Economiser du temps et sécuriser le contenu des déclarations administratives.

Contenu du stage

Faire l'inventaire des obligations administratives qui incombent aux éleveurs

Tour de table des attentes des stagiaires.
Rappel de la réglementation sur les obligations administratives qui incombent aux éleveurs.

Enregistrer son inventaire et les mouvements du troupeau pour les utiliser dans la conduite du troupeau.

Présentation des fonctionnalités web de Selso Bovin.
Enregistrement des mouvements d'animaux (entrées, sorties, naissances...)
Rechercher un animal. Gestion des lots et ateliers. Créer un inventaire personnalisé pour pouvoir valoriser son cheptel et calculer son chargement.
Saisir des achats et des Ventes.

Créer un carnet sanitaire

Enregistrer les événements sanitaires du troupeau. Noter les observations personnelles. Utiliser le gestionnaire de tâches pour les interventions sanitaires.

Selso sur mon téléphone mobile, l'application smartphone

Je recherche un animal, ses caractéristiques et pathologies, j'enregistre mes événements tout de suite c'est facile et je suis sûr de ne pas l'oublier.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

Durée : 1 jour

Public ciblé : Producteurs bovins

Rythme et méthode

En salle informatique, exposé et échanges.
Démonstration du formateur puis mise en pratique par les stagiaires.

L'accès au module de base (notifications des mouvements) est gratuit puisque c'est pris en charge dans vos cotisations animales.

L'accès aux autres options dont le carnet sanitaire sont des options non obligatoires et payantes.

Droits d'inscription

Prise en charge pour les cotisants à VIVEA : agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Prise en charge par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation.

Autre statut : nous contacter au 05 65 23 22 13.

Modalités d'inscription

S'inscrire auprès du Service Formation au : 05 65 23 22 13 ou par mail à : formation@lot.chambagri.fr

Responsable de stage et intervenant : Jean Jacques EVARD, responsable GDS et responsable service identification Chambre d'Agriculture 46